

THUIN

Un dispositif de sécurité en test

La ville de Thuin teste un nouveau dispositif pour sécuriser la rue Parfait-Namur et l'accès à l'école Notre-Dame après l'accident dont a été victime un élève de 11 ans à la mi-septembre.

Nous évoquions récemment dans nos colonnes l'accident subi par un élève de l'école Notre-Dame à la ville haute à Thuin. À la mi-septembre, alors qu'il venait de sortir de l'école par la rue Parfait-Namur et traversait la rue de l'Hôpital pour rejoindre l'arrêt de bus, cet élève de 11 ans, originaire de Strée, avait été heurté par une voiture qui avait déboîté brusquement. La conductrice avait commis un délit de fuite. Suite au choc, le garçon avait été déporté au milieu de la rue où une autre voiture lui avait écrasé le pied. La conseillère MR, Véronique Thomas a soulevé ce problème récurrent de mobilité et de sécurité routière à proximité de l'école Notre-Dame et de la Chapelle des sœurs grises lors du dernier conseil communal.

La faute des parents

L'échevin de la mobilité, Vincent Demars, a expliqué que la Ville était confrontée à cette problématique depuis de nombreuses années. « Ce problème de mobilité est le résultat du comportement des parents qui veulent à tout

prix déposer leur enfant à la porte de l'école. Il serait nettement plus sûr de déposer les enfants sur un des parkings à proximité, place de la demi-lune, place du chapitre, au parking de l'athénée, au chant d'oiseau, et de rejoindre l'école à pied. Si on pouvait le faire, on mettrait cette rue en circulation partagée. Elle ne serait alors plus

« Ce problème de mobilité est le résultat du comportement des parents qui veulent à tout prix déposer leur enfant à la porte de l'école. Il serait plus sûr de les déposer sur un des parkings à proximité »

VINCENT DEMARS
Echevin de la Mobilité

accessible qu'aux seuls riverains. Mais, c'est impossible car la rue Parfait-Namur est le seul accès au parking Fauconnier qui est souvent occupé par des pendulaires. Il faudrait une réflexion de fond sur la circulation dans tout le

quartier », a expliqué M. Demars.

Test concluant

En concertation avec l'école, la Ville a mis en place un dispositif provisoire en test. La rue Parfait-Namur a été coupée à la circulation du côté du rempart. « On avait envoyé une circulaire à tous les parents d'élèves pour les avertir qu'on allait couper la circulation au bout de la rue Parfait-Namur côté rempart. Malgré cela, de nombreuses voitures se sont engagées dans la rue Parfait-Namur et se sont retrouvées coincées. Elles ont dû faire marche arrière, ce qui a causé un gros embouteillage dans le quartier le premier jour. J'ai demandé à la police de surveiller les lieux durant deux jours et de me faire un rapport. La police a constaté qu'en raison de ce nouveau dispositif, les véhicules roulaient au pas, mais ne se retrouvaient pas à l'arrêt. L'embouteillage ne dure que de 7h50 à 8h10, lors de la rentrée des classes. Dès 8h15, la circulation redevient totalement normale. La fermeture de la rue Parfait-Namur ne crée donc pas plus d'embouteillage et n'empire pas



Il y a un véritable problème de mobilité. © D.R.

les problèmes de mobilité dans le quartier », a expliqué la bourgmestre Marie-Ève Van Laethem. Cette dernière a rappelé qu'il existait de nombreux parkings et dépose minute à quelques centaines de mètres à peine de l'école. « Il est nécessaire que les parents prennent leurs responsabilités et changent leur comportement en ne déposant plus les enfants devant la porte de l'école. Nous avons exploité toutes les possibilités pour créer un maximum de places de parking à la ville haute. Mais, cette fois, il est impossible d'en créer plus », a précisé la bourgmestre. ■

ELISABETH MATHIEU



L'élève de 11 ans a eu le pied écrasé à la sortie de l'école. © D.R.



La Nouvelle Gazette - Charleroi 29/10/2021, pages 4 & 5

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de La Nouvelle Gazette - Charleroi

